



Communiqué de presse

Le Congrès des peuples autochtones demande une enquête publique sur la mort de Chantel Moore et sur la discrimination et le racisme systémiques envers les peuples autochtones par les services policiers et le système de justice

Le 6 juin 2020 (Ottawa, Ont.) - En réaction à la mort tragique de Chantel Moore à Edmunston au Nouveau-Brunswick, le Congrès des peuples autochtones (CPA) et son organisation provinciale et territoriale (OPT) le Conseil des peuples autochtones du Nouveau-Brunswick demandent une enquête publique sur les circonstances de sa mort et sur la discrimination et le racisme systémiques envers les peuples autochtones par les services policiers et le système de justice.

« Le meurtre tragique de Chantel Moore au cours d'une vérification policière de son état de santé démontre à nouveau que les peuples autochtones canadiens font face à des circonstances très différentes lorsqu'ils interagissent avec les services policiers et le système de justice, » de déclarer le chef national du Congrès des peuples autochtones M. Robert Bertrand. « La famille de la regrettée Chantel Moore n'a pas besoin de paroles vides additionnelles ou d'enquêtes internes qui occultent la vérité et protègent un système brisé. Une enquête publique sous supervision de membres de la communauté autochtone et un engagement gouvernemental ferme que ses recommandations seront mises en place doit avoir lieu, » de conclure le chef national.

Un an s'est déjà écoulé depuis la publication du rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones. L'Enquête nationale conclue que les services policiers doivent faire des efforts concertés afin de réformer leurs pratiques, leurs procédures et leurs politiques afin de modifier leurs relations avec les peuples autochtones. Malheureusement, depuis la publication de ce rapport final, peu de choses ont changé et les peuples autochtones partout au Canada continuent de faire face à un traitement inéquitable qui met leur sécurité en danger.

« Les services policiers et le gouvernement du Nouveau-Brunswick doivent s'engager à mener une enquête publique transparente portant sur la mort de Chantel Moore, laquelle se déroulerait sous la supervision de membres de la communauté autochtone à toutes les étapes allant de l'enquête aux recommandations finales, » de déclarer le chef et président du Conseil des peuples autochtones du Nouveau-Brunswick M. Barry LaBillois. « Pour Chantel, pour sa famille, pour toutes les personnes autochtones qui ont ou qui feront face à de la discrimination ou du racisme systémique des services policier et du système de justice, le gouvernement doit demander que justice soit faite et s'attaquer aux discriminations systémiques de ses propres institutions, » de conclure le chef LaBillois.

- 30 -

Pour les demandes d'entrevues, veuillez contacter:

Christian von Donat

613-408-0498

Christian@impactcanada.com

Carlos Godoy
514-703-4208
Carlos@impactcanada.com

Au sujet du Congrès des peuples autochtones

Le Congrès des peuples autochtones (CPA) est la deuxième plus vieille organisation autochtone nationale du Canada. Il a été fondé en 1971, un an après l'APN. Le CPA représente les intérêts des autochtones hors-réserves inscrits et non-inscrits au statut d'Indien, des Métis et des Inuits du Sud au Canada. Le CPA est l'une des cinq organisations autochtones nationales reconnues par le gouvernement du Canada et jouit d'un rôle consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies.